

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

RC Public

Par courrier

Direction Commerciale Régionale IDF
4 RUE FLOREAL
TSA 99994
75839 PARIS CEDEX 17

Par internet

e-mail : edfcollectivites@edf.fr
www.edf.fr/collectivites

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 81 83 17 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

0 811 010 211

Service 0,05 €/appel
+ prix appel

FLX21400294000644-C7RIDF01

Code EDI : 0000009003873

ASA IRRIGATION RESERVE VILLENEUVE RAHO
7 RUE DES ACACIAS
66670 BAGES

Facture du 02/08/2023

n° 10178662129



Electricité

Montant Hors TVA	36 312,44 €
Montant TVA (payée sur les débits)	7 262,49 €

Facture TTC

43 574,93 €

Montant total à payer (TTC)

43 574,93 €

à régler avant le 01/09/2023

Tout retard de paiement donnera lieu au versement d'intérêts moratoires et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement dans les conditions réglementaires en vigueur.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 02/09/2023 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Suite à votre demande de Bouclier/Amortisseur Electricité: si aucune diminution de prix n'apparaît sur votre facture, consultez la calculatrice (www.edf.fr) pour comparer le prix moyen 2023 estimé de votre contrat au prix minimum réglementaire.

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **8209355426**
Compte commercial : 1-DVOW7FT

Votre contrat

Offre électricité : Contrat Expert

Nom du client

ASA IRRIGATION RESERVE VILLENEUVE RAHO

Lieu de consommation

Référence acheminement : 30002420679760
ROUTE DE BAGES
66180 VILLENEUVE DE LA RAHO

Paieement par Virement

Le montant à payer s'élève à : **43 574,93 €**

Nous vous remercions de votre règlement avant le : **01/09/2023**

Paieement par virement sur le compte FR11 20041 00001 5751928B020 11

Nous vous remercions de préciser sur votre virement le numéro de la facture.

ASA IRRIGATION RESERVE VILLENEUVE RAHO

Détail de votre facture du 02/08/2023 n° 10178662129

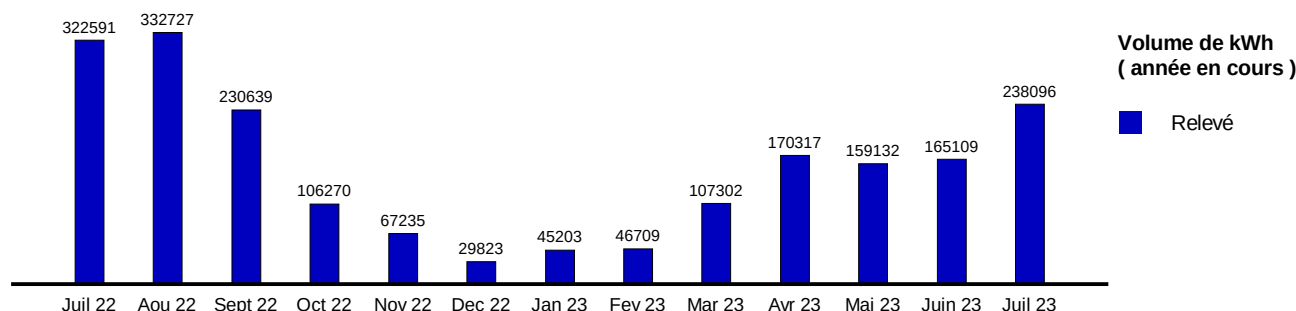
Données contrat

Contrat Expert
Réf. de votre contrat 1-DV7EU7G
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 01/01/2021
Venant à échéance le 31/12/2023

Données Point de Livraison

ROUTE DE BAGES 66180 VILLENEUVE DE LA RAHO
Réf Acheminement Electricité : 30002420679760

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité				32 631,06 €	HT
Consommation (HT)	Période	Conso 238 096 kWh	Prix unitaire HT	32 631,06 €	Taux de TVA
Electricité Période unique	du 01/07/2023 au 31/07/2023	238 096 kWh	13,384 c€/kWh	31 866,77 €	20,00 %
Mécanisme de capacité Période unique	du 01/07/2023 au 31/07/2023	238 096 kWh	0,321 c€/kWh	764,29 €	20,00 %

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				3 240,04 €	HT
		Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 01/07/2023 au 30/07/2023			-30,97 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 01/07/2023 au 31/07/2023	31.000 c.j	103.23 c€/c.j	32,00 €	20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 01/08/2023 au 30/08/2023	30.000 c.j	109.15 c€/c.j	32,74 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 01/07/2023 au 30/07/2023			-26,24 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 01/07/2023 au 31/07/2023	31.000 p.j	87.45 c€/p.j	27,11 €	20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 01/08/2023 au 30/08/2023	30.000 p.j	92.89 c€/p.j	27,87 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 01/07/2023 au 30/07/2023	PS pondérée : 617 kW		-1 153,02 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 01/07/2023 au 31/07/2023	19115.220 kW	6.23 c€/kW	1 191,45 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 01/08/2023 au 30/08/2023	18288.000 kW	7.48 c€/kW	1 368,67 €	20,00 %
Composante de soutirage Pointe	du 01/07/2023 au 31/07/2023	0.000 kWh	2.78 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 01/07/2023 au 31/07/2023	0.000 kWh	2.11 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 01/07/2023 au 31/07/2023	0.000 kWh	1.45 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Été	du 01/07/2023 au 31/07/2023	134763.000 kWh	0.80 c€/kWh	1 078,10 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Été	du 01/07/2023 au 31/07/2023	103333.000 kWh	0.67 c€/kWh	692,33 €	20,00 %
Dépassement quadratique Pointe	du 01/07/2023 au 31/07/2023	0.000 kW	2275.00 c€/kW	0,00 €	20,00 %
Dépassement quadratique Heures Pleines Hiver	du 01/07/2023 au 31/07/2023	0.000 kW	2108.00 c€/kW	0,00 €	20,00 %
Dépassement quadratique Heures Creuses Hiver	du 01/07/2023 au 31/07/2023	0.000 kW	1460.00 c€/kW	0,00 €	20,00 %
Dépassement quadratique Heures Pleines Été	du 01/07/2023 au 31/07/2023	0.000 kW	1083.00 c€/kW	0,00 €	20,00 %
Dépassement quadratique Heures Creuses Été	du 01/07/2023 au 31/07/2023	0.000 kW	676.00 c€/kW	0,00 €	20,00 %

Services			0,00 €	HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)			INCLUS	Taux de TVA

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				441,34 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 01/07/2023 au 31/07/2023	238 096 kWh	0,05000 c€/kWh	119,05 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 01/07/2023 au 01/08/2023	1 469,61	21,93 %	322,29 €	20,00 %

Total Hors TVA pour ce site			36 312,44 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette	7 262,49 €	
TVA à 20,00%		36 312,44 €	7 262,49 €	
Total TTC pour ce site			43 574,93 €	TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 021539001109 Type de compteur : Compteur HTA SAPHIR
Pertes Joule : 1,000
Acheminement : Tarif HTA5 à Pointe Fixe Longue Utilisation
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 610

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)

Opérateur Heures de pointe 450
Opérateur Heures pleines hiver 450
Opérateur Heures creuses hiver 450
Opérateur Heures pleines été 800
Opérateur Heures creuses été 800

ASA IRRIGATION RESERVE VILLENEUVE RAHO

Détail de votre facture du 02/08/2023 n° 10178662129

Données contrat

Contrat Expert
Réf. de votre contrat 1-DV7EU7G
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 01/01/2021
Venant à échéance le 31/12/2023

Données Point de Livraison

ROUTE DE BAGES 66180 VILLENEUVE DE LA RAHO
Réf Acheminement Electricité : 30002420679760

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin	Puissances atteintes (kW ou kVA)
Pointe	150835 le 01/07/2023	150835 le 31/07/2023	du 01/07/2023 au 31/07/2023 : Pointe 0
Heures Pleines Hiver	1088360 le 01/07/2023	1088360 le 31/07/2023	du 01/07/2023 au 31/07/2023 : Heures Pleines Hiver 0
Heures Creuses Hiver	688263 le 01/07/2023	688263 le 31/07/2023	du 01/07/2023 au 31/07/2023 : Heures Creuses Hiver 0
Heures Pleines Été	4555697 le 01/07/2023	4690460 le 31/07/2023	du 01/07/2023 au 31/07/2023 : Heures Pleines Été 424
Heures Creuses Été	3258209 le 01/07/2023	3361542 le 31/07/2023	du 01/07/2023 au 31/07/2023 : Heures Creuses Été 418

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouver l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/collectivites

Résiliation

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 82,7% nucléaire, 8,03% renouvelables (dont 2% hydraulique, 3,1% éolien, 1,9% solaire, 1% Biomasse, > 0,1% Géothermie), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,4% pétrole, 0,4 % autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

94,3% hydraulique : 93,4% France et 0,9% hors France (Norvège, Suède, Allemagne, Finlande),
2,6% éolien : 2% France (dont 1,6% enchères) et 0,6% hors France (Italie, Croatie, Espagne, Suède),
1,6% biomasse : 0,04% France et 1,6% hors France (Danemark, Finlande, Italie, Suède, Croatie, Pays-Bas, Portugal),
1,5% solaire : 1,1% France (dont 1% enchères) et 0,4% hors France (Italie, Espagne, Portugal, République Tchèque).

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 84,2% hydraulique, 15% éolien, 0,5% solaire, 0,3% biomasse.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2021 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

